



Assemblée générale

Distr. générale
31 août 2024
Français
Original : anglais

Soixante-dix-neuvième session

Point 13 de l'ordre du jour provisoire*

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes
issus des grandes conférences et réunions au sommet
organisées par les Nations Unies dans les domaines
économique et social et dans les domaines connexes**

Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025)

Note du Secrétaire général

En application de la résolution [70/293](#) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général communique ci-joint le rapport établi par le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

* [A/79/150](#).



Résumé

Le présent rapport a été établi en application de la résolution [70/293](#) de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée avait prié le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel de présenter un rapport d'activité sur la mise en œuvre des programmes de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025).

I. Introduction

1. Le présent rapport fait le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025) durant la période allant de juillet 2023 à juin 2024. Il contient des détails sur les projets exécutés, en cours ou prévus, ainsi qu'un résumé des activités, initiatives et manifestations précises menées dans le cadre du programme d'industrialisation de l'Afrique. Le rapport sert en particulier à mettre en lumière la collaboration entre partenaires locaux et internationaux, notamment lorsque l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et d'autres organismes des Nations Unies interviennent. Cette collaboration comprend la mobilisation de ressources humaines, techniques et financières pour un développement industriel durable en Afrique, notamment dans le cadre de la Décennie susmentionnée.

A. État du développement industriel en Afrique

2. L'augmentation constante de la population africaine place la création de millions d'emplois et le développement industriel durable parmi les plus grands défis de l'avenir du continent. Des chaînes de valeur équitables, l'investissement dans la production locale et la création de valeur, le transfert d'innovations et des investissements importants dans l'industrialisation et les technologies d'avenir ou novatrices sont des facteurs clés d'un développement réussi. L'Afrique dispose d'un énorme potentiel de développement économique. Actuellement, 6 des 10 économies à la croissance la plus rapide se trouvent sur le continent africain. Avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine, les gouvernements de pays d'Afrique ont défini un programme tourné vers l'avenir. Le continent représentait près d'un cinquième de la population et de la superficie du globe, mais sa contribution au produit intérieur brut (PIB) mondial n'était que de 3 %, et sa part dans la valeur ajoutée manufacturière mondiale était encore plus faible (2 %). Le secteur manufacturier africain a été principalement tiré par les industries des produits alimentaires, des minéraux non métalliques et des boissons. Toutefois, la contribution des industries de haute technologie telles que les produits informatiques, électroniques et optiques, ainsi que d'autres matériels de transport, est restée limitée, ce qui indique un besoin de diversification et de progrès technologique dans le paysage industriel.

3. Plusieurs difficultés ont entravé le développement robuste du secteur industriel africain. Les effets négatifs de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les guerres en cours et les crises connexes ainsi que les conséquences des changements climatiques ont des répercussions particulièrement graves sur le développement économique de pays d'Afrique. En 2023, la dette du continent a atteint 1,13 billion de dollars, et le ratio moyen de la dette publique de l'Afrique subsaharienne est passé de 24 % du PIB en 2013 à 51 % en 2023. L'inflation était élevée (18,5 %), tirée par des conflits mondiaux, comme ceux en Ukraine et au Moyen-Orient, qui ont provoqué une flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Les conflits internes dans des pays tels que l'Éthiopie, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan et le Soudan du Sud ainsi que dans la région du Sahel ont davantage perturbé les chaînes de valeur transfrontières, ce qui a eu des répercussions sur les activités industrielles.

4. Malgré les difficultés susmentionnées, les résultats économiques de l'Afrique ont été relativement bons par rapport à ceux des autres régions. Selon la Banque africaine de développement, le PIB réel du continent a augmenté de 3,1 % en 2023, en baisse par rapport aux 4,1 % de 2022, mais toujours au-dessus de la moyenne mondiale de 3 % en 2022 et de 2,6 % en 2023. Le Fonds monétaire international et le service de recherche de la revue *The Economist* prévoient que l'Afrique aura la deuxième économie la plus dynamique en 2024, avec un taux de croissance moyen

de 4 %. Les exportations africaines devraient augmenter de 5,3 % en 2024, dépassant les moyennes régionales en Amérique du Nord (3,6 %), au Moyen-Orient (3,5 %), en Asie (3,4 %), en Amérique du Sud (2,6 %) et en Europe (1,7 %).

B. Faits nouveaux dans l'industrie en Afrique et dans l'économie mondiale

5. En 2023, le secteur industriel de l'Afrique a connu d'importants progrès grâce à la technologie et aux énergies renouvelables. Des pays comme le Kenya et le Nigéria ont été les premiers à intégrer les technologies numériques dans les procédés de fabrication, ce qui a ainsi favorisé l'essor des usines intelligentes et des initiatives de la quatrième révolution industrielle. Cette évolution a non seulement permis d'accroître l'efficacité de la production, mais aussi de créer des emplois hautement qualifiés et de lutter contre le chômage des jeunes. En outre, le continent a fait des progrès dans l'adoption des énergies renouvelables, avec des investissements considérables dans des projets d'énergie solaire et éolienne. De telles initiatives permettent non seulement de réduire la dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles, mais aussi de fournir des solutions énergétiques durables aux collectivités éloignées et insuffisamment desservies, ce qui favorise ainsi une croissance inclusive.

6. Au niveau mondial, l'économie a été marquée par une reprise vigoureuse en 2023, avec une forte priorité accordée au développement durable, après le ralentissement provoqué par la pandémie. Les principales économies, notamment la Chine, les États-Unis, et l'Union européenne, ont beaucoup investi dans les technologies et infrastructures vertes. Cet accent mis sur la durabilité a stimulé l'innovation dans les véhicules électriques, le stockage de l'énergie et les technologies de captage du carbone. En outre, la chaîne d'approvisionnement mondiale s'est orientée stratégiquement vers la résilience et la diversification, ce qui a ainsi permis de réduire la dépendance excessive à l'égard de sources uniques et de renforcer la stabilité économique. La collaboration croissante en matière d'action climatique et d'accords pour le commerce numérique a également mis en évidence une approche plus intégrée dans la quête de solutions aux problèmes mondiaux, ouvrant la voie à une croissance économique plus durable et plus équitable.

II. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des priorités majeures de la troisième Décennie

A. Agrobusiness et développement rural

7. L'ONUDI a continué à exécuter divers projets visant à promouvoir l'agrobusiness et les agro-industries. En Afrique du Sud, un projet de 1,5 million d'euros financé par la Suisse a porté sur l'amélioration de la qualité des exportations d'huiles essentielles et d'huiles végétales. Au Soudan, grâce à une aide de 3,9 millions de dollars offerte par le Canada, l'action a été axée sur le renforcement de la sécurité alimentaire au moyen de l'adoption de meilleures pratiques agricoles. Au Burkina Faso, un projet financé à hauteur de 530 973 dollars et visant à renforcer la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité alimentaire a été exécuté en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM). En Guinée-Bissau, la collaboration avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a débouché sur des programmes de formation qui ont amélioré la compétitivité de la chaîne de valeur de la pêche artisanale, ce qui a profité à plus de 300 pêcheurs et leur a assuré de meilleures conditions socio-économiques. En outre, une alliance sur les zones économiques spéciales a été lancée avec d'autres parties prenantes. Il s'agissait d'une initiative

mondiale destinée à renforcer l'incidence et la durabilité de ces zones en favorisant la collaboration et le partage des meilleures pratiques entre les parties prenantes.

8. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a poursuivi la réalisation du projet d'approche intégrée par pays visant à stimuler l'emploi des jeunes dans les systèmes agroalimentaires, financé principalement par la Suède à hauteur de 5,3 millions de dollars, au Kenya, en Ouganda, au Rwanda et au Sénégal. La quatrième phase (4,7 millions de dollars, de 2024 à 2027) a débuté en mai 2024 et était axée sur la chaîne de valeur du soja en Zambie. La FAO a également collaboré avec le Centre du commerce international pour lancer un projet pilote intitulé « Autonomiser les femmes et améliorer leurs moyens de subsistance grâce au commerce agricole : tirer parti de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) » en Afrique du Sud, au Ghana, au Malawi, au Nigéria, en République-Unie de Tanzanie et au Sénégal. Le programme renforce les capacités des femmes dans les domaines de l'agriculture et de la transformation agroalimentaire, soutient les microentreprises et les petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes et promeut la concertation sur les politiques.

9. En octobre 2023, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) a lancé, en partenariat avec le Département d'État des États-Unis et l'Initiative pour l'adaptation en Afrique, le programme d'accélération de l'action pour la sécurité alimentaire de l'Initiative. Financé par les Gouvernements des États-Unis et du Canada, ce programme vise à accroître les investissements dans les systèmes alimentaires adaptés au climat, en mettant l'accent sur les entreprises respectueuses de la nature et résilientes aux changements climatiques en Afrique. Lors du Sommet africain sur le climat qui s'est tenu à Nairobi en septembre 2023, 20 millions de dollars supplémentaires ont été annoncés pour la mise en œuvre du programme, en complément des 25 millions de dollars alloués pendant la vingt-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

10. En partenariat avec diverses organisations, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a continué d'appuyer les activités agricoles. Au Zimbabwe, une initiative pour le développement économique durable en faveur des femmes et des jeunes financée par la Banque africaine de développement a permis d'améliorer la production laitière et de construire des serres, aidant ainsi 2 300 jeunes entrepreneurs, 518 entreprises appartenant à des femmes, 216 creuseurs artisanaux et 1 900 agriculteurs.

11. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement a poursuivi sa collaboration avec l'OIT en vue de mettre en œuvre le programme du Fonds d'investissement pour l'agriculture et le commerce en Afrique, qui vise à améliorer la sécurité alimentaire. Le Fonds a investi plus de 300 millions de dollars depuis sa création, ce qui a permis à ses bénéficiaires directs qui vivent dans 18 pays africains de produire et de livrer plus de 660 000 tonnes métriques de denrées alimentaires et de produits connexes. Le Fonds continuera de renforcer les résultats du secteur privé en matière de finance et de durabilité grâce à la mise à disposition de capitaux patients au moyen de structures innovantes, à l'augmentation de la production à valeur ajoutée et à l'optimisation des pratiques environnementales et sociales.

12. Doté de 879 millions de dollars reçus de l'Agence des États-Unis pour le développement international, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) s'est associé au Niger pour accroître la sécurité alimentaire par la modernisation de la gestion de l'eau, la réduction des pertes après récolte et l'amélioration des chaînes de valeur de l'agrobusiness. Cette initiative a permis de remettre en état 300 kilomètres de routes, d'augmenter de 5 640 hectares la superficie des terres irrigables et de fournir à 104 agriculteurs des systèmes d'irrigation par pompe solaire et une formation. Elle a également aidé à appuyer les activités

pastorales, dont ont bénéficié 3,4 millions de personnes, et à promouvoir auprès de 300 000 ménages une agriculture résiliente aux changements climatiques. À Madagascar, un projet de l'UNOPS de 141,6 millions de dollars financé par le Fonds international de développement agricole a appuyé la création de stations de pompage solaire sur 1 200 hectares et la remise en état de routes rurales. Des projets similaires sont en cours au Ghana et en République-Unie de Tanzanie, et sont financés par l'Agence de coopération internationale de la République de Corée.

13. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a apporté son appui aux agriculteurs africains dans les domaines de l'agriculture intelligente face au climat et des méthodes de gestion des cultures basées sur l'énergie nucléaire afin d'accroître le rendement de leurs cultures en vue d'assurer la sécurité alimentaire. Grâce à cette aide, la production du manioc est passée de 12 à 33 tonnes métriques au Burundi, de 20 à plus de 70 tonnes métriques par hectare au Ghana, de 10 à 50 tonnes métriques en République centrafricaine et de 15 à 62 tonnes métriques au Rwanda.

14. La Banque africaine d'import-export s'est engagée à verser 2 milliards de dollars à l'initiative Agriculture d'exportation pour la sécurité alimentaire, qui vise à stimuler la production agricole, la transformation de produits agricoles et le commerce agricole intra-africain et à élargir ainsi l'accès aux marchés pour les agriculteurs et les entreprises de l'agrobusiness en Afrique. En collaboration avec l'OMC, l'ONUDI, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la FAO, la Fédération internationale de football association et l'initiative Better Cotton, elle a appuyé la chaîne de valeur du coton dans le cadre de l'initiative C4+, afin d'améliorer la production et la transformation du coton dans les pays les moins avancés. En outre, elle s'est associée à l'Association nationale des jeunes entrepreneurs du Portugal pour soutenir les secteurs de la mode et du textile en Afrique grâce au programme Creative Africa Nexus, et a collaboré avec le PAM et la ZLECAf afin de dégager 2 milliards de dollars pour financer des initiatives agricoles et commerciales.

B. Programme de renforcement des capacités commerciales

15. L'ONUDI a mis en œuvre plusieurs projets de renforcement des capacités commerciales en Afrique. Au Ghana, le Programme de compétitivité de l'Afrique de l'Ouest, d'un montant de 6,59 millions de dollars et financé par l'Allemagne et l'Union européenne, a permis d'améliorer l'accès aux marchés et la compétitivité sur les secteurs des fruits transformés et des produits cosmétiques. En Égypte, un projet de 8,1 millions d'euros financé aussi par l'Allemagne et l'Union européenne a permis aux petites et moyennes entreprises de renforcer leur collaboration et le respect de la réglementation commerciale. En Sierra Leone, un projet de 4,6 millions d'euros financé par l'Union européenne a consolidé les chaînes de valeur dans les secteurs du cacao, du manioc et de l'huile de palme. En République-Unie de Tanzanie, une initiative de 7,32 millions de dollars financée par l'Union européenne a aidé à accroître l'accès des microentreprises et des petites et moyennes entreprises aux marchés grâce à l'amélioration des normes de qualité. Le projet ProFishBlue, financé par la Banque africaine de développement, a contribué à la promotion de la pêche durable en Afrique australe. Au Mozambique, un projet de 1,98 million de dollars financé par la Norwegian People's Aid a stimulé la compétitivité des petites et moyennes entreprises aquacoles sur le marché. En Gambie, dans le cadre d'un projet de 2,55 millions de dollars financé par l'Union européenne, des installations de stockage d'oignons ont été mises en place et des agricultrices ont été formées aux pratiques agricoles et à l'accès aux marchés.

16. La CNUCED a investi 59 millions de dollars dans 200 projets de coopération technique dans 70 pays. En Afrique, 39 pays ont reçu un appui pour l'automatisation des douanes, ce qui a permis d'accroître les recettes et de créer des emplois. La Gambie, par exemple, a vu ses recettes douanières augmenter de 23 %, et 1 000 emplois y ont été créés en 2023. En collaboration avec la Commission de l'Union africaine et le secrétariat de la ZLECAf, la CNUCED a mis au point un mécanisme de signalement et d'élimination des obstacles non tarifaires destiné aux exportateurs et aux microentreprises, petites et moyennes entreprises en Afrique. En outre, la CNUCED et l'Union européenne ont lancé le programme Train for Trade II en Angola, qui a permis de former 3 301 participants et a été reconnu par l'ONU comme une pratique exemplaire pour la réalisation des objectifs de développement durable.

17. Grâce à 2,47 millions de dollars reçus du Fonds européen d'investissement, l'OMC et l'ONUDI ont appuyé l'intégration du commerce et la mise en œuvre de la ZLECAf dans 25 pays africains les moins avancés, y compris en tenant des ateliers au Burundi, en Guinée-Bissau et au Tchad. L'OMC a également organisé 41 manifestations de renforcement des capacités sur les droits de propriété intellectuelle liés au commerce, le commerce électronique, les mesures sanitaires et phytosanitaires et les obstacles techniques au commerce, et le commerce des services aux Comores, au Kenya, au Maroc, à Maurice, en Zambie et dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). En outre, en partenariat avec la Société internationale islamique de financement du commerce et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et grâce à un financement reçu de la Banque islamique de développement, l'OMC et le Fonds européen d'investissement ont mené 30 activités axées sur la promotion du commerce et la politique de la ZLECAf au Burkina Faso, en Guinée, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal, au Togo et en Tunisie.

18. Le Groupe de la Banque mondiale a investi plus de 1,7 milliard de dollars dans les infrastructures de transport, notamment dans des projets tels que l'aéroport de Rodrigues à Maurice et un projet visant à renforcer la sécurité routière au Mozambique. Il s'est engagé à verser plus de 900 millions de dollars pour des systèmes de transport durables et l'infrastructure urbaine à Cabo Verde. Par l'intermédiaire de l'Association internationale de développement, il a appuyé plus de 90 projets d'intégration régionale pour un montant de plus de 16 milliards de dollars. En outre, il investit plus de 8 milliards de dollars pour améliorer la connectivité régionale, l'intégration commerciale, le développement du capital humain et la résilience, en mettant l'accent sur la ZLECAf, le Protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement et le Marché unique du transport aérien africain.

19. En partenariat avec l'Association africaine des constructeurs automobiles, l'Union africaine et le secrétariat de la ZLECAf, la Banque africaine d'import-export a appuyé la stratégie continentale pour le secteur automobile adoptée en février 2023, recensant des possibilités d'investissement à hauteur de 125 millions de dollars, qu'elle a présentées aux ministres du commerce de la ZLECAf en juin 2024. En outre, en collaboration avec la CEA et d'autres partenaires, elle a lancé une initiative visant à établir des zones économiques spéciales dédiées à la production de précurseurs de batteries en République démocratique du Congo et en Zambie afin de développer des chaînes de valeur régionales pour la production de batteries, ce qui permettra ainsi de créer des emplois et de réduire les émissions de carbone. La Banque s'est engagée à verser 1 million de dollars pour financer le projet ; une étude de pré faisabilité a été achevée en décembre 2023 et les préparatifs devaient commencer en juillet 2024 au plus tard.

C. Entrepreneuriat et développement des compétences

20. L'ONUDI a continué de mettre en œuvre plusieurs projets visant à renforcer l'entrepreneuriat en Afrique. En Éthiopie, elle a poursuivi le projet de création de l'institut de formation des conducteurs de véhicules utilitaires, financé par la Suède à hauteur de 3 123 299 dollars. Le projet a également permis de créer des emplois pour les jeunes grâce à la formation professionnelle. En outre, forte d'un financement reçu du Fonds africain de développement et en collaboration avec le Gouvernement éthiopien, l'ONUDI a fait la promotion de l'agro-industrialisation durable. Cette initiative était axée sur le développement des capacités et des compétences, l'intégration des petites exploitations agricoles et des petites entreprises de transformation dans les chaînes de valeur commerciales et, à terme, l'accroissement des débouchés économiques ruraux dans l'agrobusiness.

21. Le Département des affaires économiques et sociales, avec l'appui du fonds d'affectation spéciale de l'ONU pour la paix et le développement et du Compte pour le développement, a dispensé une formation à des propriétaires de microentreprises et de petites et moyennes entreprises et à des fonctionnaires chargés de l'appui aux pouvoirs publics en Éthiopie et au Zimbabwe. Les participants ont acquis des connaissances de pointe en matière d'entrepreneuriat et de transition numérique grâce aux activités de renforcement des capacités menées par le Département, qui visaient à renforcer la croissance et la résilience des microentreprises et des petites et moyennes entreprises en examinant les possibilités et les risques liés à l'intégration des marchés régionaux. Le Département accorde la priorité aux besoins des femmes, des jeunes et des entrepreneurs handicapés dans le cadre de ces initiatives de renforcement des capacités dont plus de la moitié des bénéficiaires sont des entrepreneuses.

22. L'AIEA a continué d'appuyer des initiatives de l'enseignement supérieur dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires en Afrique. Elle a aidé 19 candidats à commencer un programme de master en science et technologie nucléaires à l'Université d'Alexandrie en Égypte et à l'Université du Ghana. En outre, 21 candidats provenant de 16 États Membres, dont des pays africains, ont bénéficié de programmes de bourses leur permettant de poursuivre des travaux de recherche doctorale dans des universités étrangères. Quarante-sept candidats originaires de 27 pays africains ont reçu une aide pour suivre des cours de troisième cycle sur la radioprotection et la sûreté des sources de rayonnement au Kenya et en Algérie.

D. Politique et statistiques industrielles

23. En juin 2024, l'ONUDI a publié l'édition 2024 du Rapport sur le développement industriel, qui portait sur les politiques industrielles modernes et les difficultés mondiales telles que la rareté des ressources et les changements climatiques. Parmi les principaux thèmes du Rapport figuraient les politiques axées sur les objectifs de développement durable, la coordination régionale et l'exploitation des grandes tendances, et un chapitre consacré à l'Afrique contenait une évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable 7, 8 et 9. De juin 2023 à juin 2024, l'ONUDI a mené des travaux de recherche sur les politiques en Afrique qui orienteront la coopération à l'avenir. Elle a notamment fait un diagnostic du secteur industriel de la République-Unie de Tanzanie. En novembre 2023, elle a publié une note d'orientation intitulée « Diving into diversification » (Plonger dans la diversification) en vue d'analyser les liens économiques entre l'Afrique du Nord et l'Union européenne, suivie d'une table ronde en mai 2024 où l'intégration économique de l'Union européenne et de pays méditerranéens d'Afrique a été examinée.

24. En collaboration avec la Division de statistique et l'OMC, la CNUCED a mis en œuvre le programme Train For Trade, qui a permis de former 2 494 participants originaires de 176 pays, dont des pays africains, à la compilation et à l'utilisation des statistiques du commerce international. Quarante-deux pour cent des participants étaient des femmes. En Angola, la CNUCED et l'Union européenne ont mis en œuvre le programme conjoint Train for Trade II. Au total, 3 301 participants ont été formés, dont des cadres des 30 plus grandes entreprises angolaises. La CNUCED a contribué au développement économique de l'Afrique par des travaux de recherche et d'analyse sur les politiques. Elle a joué un rôle déterminant dans la mise en place d'un mécanisme officiel de signalement, de suivi et d'élimination des obstacles non tarifaires de la ZLECAf, qui a permis aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises de signaler les obstacles commerciaux auxquels elles se heurtent en Afrique, afin de renforcer le commerce régional.

25. Le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement a publié la version initiale de la feuille de route pour la mise en œuvre du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés, un document évolutif qui sert à définir les mesures précises que les gouvernements des pays les moins avancés, les partenaires de développement, le système des Nations Unies et d'autres parties prenantes, y compris le secteur privé, doivent prendre pour atteindre les buts et objectifs du Programme d'action.

26. Le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique a publié le rapport 2023 du Secrétaire général intitulé « Résoudre les paradoxes du développement en Afrique : financer les systèmes énergétiques et alimentaires ». Dans son rapport, le Secrétaire général a souligné qu'en surmontant les obstacles auxquels se heurtait l'Afrique pour ce qui est d'accéder à ses propres ressources, on pourrait favoriser une industrialisation durable et faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable. Il a insisté sur la nécessité d'améliorer la mobilisation des ressources nationales pour récupérer les 500 à 600 milliards de dollars perdus chaque année du fait de la fixation des prix de transfert, des flux illicites et de l'inefficacité des systèmes fiscaux. L'utilisation de ces ressources pourrait stimuler la production d'énergie et renforcer les systèmes alimentaires, ce qui est essentiel pour une industrialisation durable et pour tirer parti de la ZLECAf.

27. Le Groupe de la Banque mondiale a publié l'édition d'octobre 2023 de sa publication semestrielle, « Africa's Pulse », lors de son assemblée annuelle de 2024. Cette publication permet de comprendre les tendances et difficultés économiques qui façonnent le développement de l'Afrique. L'édition d'octobre 2023 était axée sur la création de la croissance pour tous grâce à de meilleurs emplois. Elle présentait les points de vue du Groupe, d'Oxfam et d'experts universitaires sur le paysage économique de l'Afrique subsaharienne. Lors du sommet annuel de 2024 de l'Africa CEO Forum, qui s'est tenu à Kigali, la Société financière internationale a procédé au lancement d'un nouvel ouvrage intitulé « Opportunités du numérique dans les entreprises africaines ». L'ouvrage montre comment plus de 600 000 entreprises enregistrées et 40 millions de microentreprises en Afrique pourraient bénéficier d'une mise à niveau numérique, pour résoudre des problèmes tels que le coût élevé des technologies et encourager l'investissement dans les infrastructures numériques et les start-ups technologiques afin d'offrir des solutions numériques abordables.

28. La CEDEAO a mis en œuvre plusieurs initiatives visant à renforcer les cadres industriels dans la région. Grâce à une subvention de 100 000 dollars reçue de la Banque africaine d'import-export, la Commission a élaboré, en collaboration avec l'Association africaine des constructeurs automobiles, le cadre politique de l'industrie automobile en Afrique de l'Ouest. En outre, dotée d'un budget de 120 000 dollars,

elle a révisé la stratégie de mise en œuvre de sa Politique industrielle commune de l'Afrique de l'Ouest, et les travaux devraient s'achever en 2024 au bénéfice de tous les acteurs économiques de la région.

29. La Banque africaine d'import-export a collaboré avec l'Organisation africaine de normalisation, la Physikalisch-Technische Bundesanstalt (Allemagne) et la Société internationale islamique de financement du commerce afin d'harmoniser les normes africaines relatives à l'automobile, aux produits pharmaceutiques et au matériel médical, ainsi qu'aux textiles et aux articles en cuir. Cette collaboration visait à appuyer l'industrialisation et à faciliter le commerce intra-africain dans le cadre de la ZLECAf. Au total, 360 normes pharmaceutiques et 148 normes relatives au textile et au cuir ont été harmonisées, et d'autres normes sont en cours d'examen. La Banque et la Société se sont engagées à verser 2,42 millions de dollars pour soutenir ces initiatives.

30. Avec l'appui de ses États membres et de la CEA, la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale a élaboré un protocole de coopération pour le développement industriel et un plan directeur pour l'industrialisation. Ces documents serviront de cadre et de référence permettant de soutenir la transformation structurelle des économies de l'Afrique centrale. La procédure d'adoption de ces documents de référence, qui a débuté en 2023 avec des experts et des ministres de l'industrie, devrait s'achever en septembre 2024.

31. Grâce à l'assistance technique fournie par la CEA, le secrétariat du Marché commun de l'Afrique orientale et australe a mis en œuvre un projet pilote en Zambie et au Zimbabwe qui visait à adapter les lignes directrices de l'Union africaine pour les chaînes de valeur agricoles régionales afin de renforcer les capacités de promotion de ces chaînes, l'accent étant mis sur le maïs et les produits laitiers. Les principales activités consistaient à élaborer des stratégies d'industrialisation et d'exportation pour ces secteurs et à former des fonctionnaires et des parties prenantes à l'intégration des lignes directrices de l'Union africaine dans les politiques et stratégies nationales.

E. Zones économiques spéciales et parcs industriels

32. L'ONUDI a lancé un projet de 4,21 millions de dollars, financé par le Gouvernement éthiopien, dont le but est de renforcer les capacités et les compétences entrepreneuriales en vue d'une agro-industrialisation durable en Éthiopie. L'initiative vise à intégrer les petites exploitations agricoles et les entreprises de transformation dans les chaînes de valeur commerciales, afin d'appuyer la stratégie de développement des parcs industriels du pays. En novembre 2023, en partenariat avec la Banque africaine de développement, Arise Integrated Industrial Platforms et la Banque islamique de développement, l'ONUDI a lancé l'Alliance pour les Zones spéciales de transformation agro-industrielle. L'Alliance s'est engagée à verser 3 milliards de dollars sur cinq ans pour le développement des zones spéciales de transformation agro-industrielle dirigées par le secteur privé, avec des contributions de 1,1 milliard de dollars provenant de la Banque africaine de développement, de 1 milliard de dollars provenant de la Banque africaine d'import-export, de 600 millions de dollars provenant d'Arise Integrated Industrial Platforms et de 300 millions de dollars provenant de la Banque islamique de développement.

33. La FAO, l'Union africaine et ses partenaires, dont l'ONUDI, ont continué d'appuyer le Programme commun d'agroparcs africains. Lancé en 2019 dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le Programme commun d'agroparcs africains vise à stimuler la productivité agricole et la croissance économique, à honorer l'engagement relatif au Programme détaillé, pris dans la Déclaration de Malabo sur

la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie, consistant à tripler le commerce intra-africain des produits et services agricoles, et à aider l'Afrique à se réapproprier son marché intérieur, actuellement alimenté par des importations mondiales représentant 50 milliards de dollars.

34. En décembre 2023, en partenariat avec les Gouvernements de la République démocratique du Congo et de la Zambie, la CEA a mené une étude de pré faisabilité en vue de la création d'une zone économique spéciale de fabrication de batteries pour véhicules électriques entre les deux pays ; un projet financé à hauteur de 1 million de dollars par la Banque africaine d'import-export. L'étude a été officiellement approuvée par la Zambie en avril 2024. La signature du contrat de concession est prévue pour décembre 2024, et sera suivie de la mobilisation des ressources et de l'établissement de la zone économique spéciale en juillet 2025. Le projet devrait générer 15 000 emplois directs et 25 000 emplois indirects une fois exécuté. Il devrait également permettre de déplacer 9,8 millions de tonnes de carbone chaque année, ce qui réduira considérablement les émissions de gaz à effet de serre.

F. Industries pharmaceutiques et maladie à coronavirus 2019

35. L'ONUDI a continué de mettre en œuvre plusieurs projets visant à accroître la production de vaccins et de médicaments essentiels en Afrique. Dans les régions de la CEDEAO et de la Communauté de l'Afrique de l'Est, un projet financé par l'Allemagne à hauteur de 703 927 dollars a permis d'élaborer et de promouvoir des plans régionaux de production et de commercialisation de vaccins dans les deux régions, d'effectuer des analyses détaillées du marché pharmaceutique en Éthiopie, au Kenya et au Nigéria, et de faciliter la coopération Nord-Sud grâce à des initiatives telles que le Forum germano-africain de la santé, ce qui a ainsi contribué à renforcer les capacités locales et la croissance économique dans le secteur pharmaceutique. En décembre 2023, l'ONUDI a lancé un projet évalué à 899 208 dollars et financé par l'Allemagne dans le but de soutenir la production locale de vaccins et de produits pharmaceutiques au Sénégal.

36. En 2023, la Banque africaine de développement a lancé la vision et le plan d'action pour la fabrication de produits pharmaceutiques et de vaccins sur le continent à l'horizon 2030, afin de renforcer les capacités de l'Afrique en la matière. Le plan vise à réduire la dépendance à l'égard des sources extérieures, à améliorer les résultats en matière de soins de santé et à stimuler le développement économique. Il nécessitera des investissements estimés à 111 milliards de dollars d'ici à 2030, dont 11 milliards pour le développement de l'industrie pharmaceutique et 100 milliards pour les infrastructures destinées à appuyer l'intégration logistique régionale. La Banque prévoit d'investir jusqu'à 3,1 milliards de dollars jusqu'en 2030 inclusivement, notamment en mobilisant environ 100 millions de dollars par an pour l'industrie pharmaceutique et environ 200 millions de dollars par an pour le développement des infrastructures.

37. En juin 2023, l'AIEA a créé un réseau constitué de neuf universités d'Afrique du Sud, d'Algérie, d'Égypte, d'Éthiopie, du Ghana et du Kenya afin d'accueillir un programme de master harmonisé en radiopharmacie, dont le lancement est prévu pour septembre 2025. Ces universités ont également créé des modules d'apprentissage en ligne et organisé un cours d'été sur les produits radiopharmaceutiques, offrant une formation sur la préparation et le contrôle de la qualité. Cette initiative vise à renforcer les capacités africaines en tenant les radiopharmaciens au courant des faits les plus récents dans le secteur. En 2023, 12 étudiants de huit pays africains ont obtenu un master en radiopharmacie, ce qui leur a permis d'acquérir les compétences

nécessaires pour travailler dans ce domaine et collaborer avec des experts internationaux.

38. L'initiative de création du Centre médical africain d'excellence par la Banque africaine d'import-export, qui s'inscrivait dans le cadre de son programme de santé et de tourisme médical, visait à améliorer les établissements de santé dans toute l'Afrique. Le projet phare, exécuté à Abuja, consistait à créer un hôpital multidisciplinaire de 500 lits qui offrirait des services médicaux complets, notamment en oncologie, en hématologie, en cardiologie et en soins généraux. Le projet comprenait également des installations universitaires et de recherche, des zones résidentielles et des espaces commerciaux. Sa première phase est en cours d'exécution, et il s'agit de la construction d'un hôpital de 170 lits dont le coût pourrait atteindre 250 millions de dollars et qui devrait ouvrir ses portes au premier trimestre 2025.

39. L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a continué de renforcer les capacités et de faire mieux connaître le potentiel de la propriété intellectuelle pour stimuler les entreprises communautaires. En septembre 2023, elle a lancé un programme de formation, de mentorat et de mise en relation sur la propriété intellectuelle et les savoirs médicaux traditionnels, qui comprenait un atelier régional à l'intention de 10 pays africains. L'atelier visait à présenter les travaux de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les savoirs traditionnels ainsi que le cadre juridique international des savoirs médicaux traditionnels, et à promouvoir des principes et des outils de base en matière de propriété intellectuelle. À l'issue de l'atelier, l'OMPI a offert une formation et un encadrement adaptés. En octobre 2023, l'OMPI a lancé le programme de bourses d'innovation en matière de santé mondiale, qui lui a permis de parrainer quatre boursiers africains dans le cadre du programme indien de biodesign dont le but est de former des innovateurs en matière de technologie médicale. La première promotion de boursiers a débuté son internat à l'Institut indien de technologie de Delhi et à celui de Mumbai au début de 2024.

G. Sources d'énergies renouvelables et efficacité énergétique

40. L'ONUDI a poursuivi l'application de son programme de centres mondiaux pour les énergies renouvelables, dont l'objectif est d'appuyer la création et le développement de centres susceptibles de favoriser l'adoption et le déploiement de technologies d'énergie renouvelable. À ce jour, les principaux résultats ont été la création de cinq centres régionaux pour l'énergie durable qui couvrent plus de 50 pays en Afrique, et l'élaboration de cinq politiques régionales pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, de 30 plans d'action nationaux et de normes nationales adoptées par plus de 40 pays. Le programme a également permis de mobiliser plus de 250 millions de dollars d'investissements provenant de sources telles que l'Union européenne, le Groupe de la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Il a réuni plus de 10 000 experts dans le cadre de manifestations et formé plus de 3 000 personnes. En outre, il a permis d'apporter un appui à plus de 400 entreprises du secteur de la gestion durable de l'énergie en Afrique. Parmi les pays où sont exécutés les projets figurent l'Angola, Cabo Verde, l'Égypte, la Namibie et l'Ouganda. L'ONUDI a également continué de faire avancer le projet consacré à l'adoption d'un éclairage et d'appareils économes en énergie, qui consiste à favoriser l'harmonisation de la réglementation et des échanges commerciaux au niveau régional afin de transformer le marché de l'éclairage et des appareils économes en énergie dans les régions de la Communauté de l'Afrique de l'Est et de la Communauté de développement de l'Afrique australe. En février 2024, le projet a permis à 16 États membres de la Communauté de développement de

l'Afrique australe d'adopter des normes minimales de performance énergétique pour la climatisation et la réfrigération.

41. Dans le cadre de son initiative « L'énergie au service de la transformation économique de l'Afrique », le Groupe de la Banque mondiale a continué de soutenir l'accès à une énergie propre et durable en Afrique. Des investissements d'un total de plus de 1,8 milliard de dollars ont été consacrés au développement des énergies renouvelables et à la réforme du secteur de l'électricité dans toute la région de l'Afrique centrale et de l'Ouest. Le Groupe de la Banque mondiale a continué d'appuyer le projet régional d'accès à l'électricité et de stockage de l'énergie par batterie en Afrique de l'Ouest, qui vise à améliorer l'accès au réseau électrique, à renforcer la stabilité du système électrique et à accroître l'intégration des énergies renouvelables dans le Pool énergétique d'Afrique de l'Ouest de la CEDEAO.

42. Grâce à 10,28 millions de dollars provenant du Fonds pour l'énergie durable pour l'Afrique, la Banque africaine de développement a poursuivi la mise en œuvre du Programme catalyseur pour la transition énergétique en Afrique, qui a été approuvé en 2023. Le projet soutient des mesures telles que l'initiative Mega Solar, le Programme de transition énergétique africaine de la Commission africaine de l'énergie et des stratégies relatives à l'énergie verte en Mauritanie, au Nigéria, au Sénégal et en Tunisie. La Banque a appuyé l'application de la nouvelle loi sur l'électricité au Nigéria dans le cadre du Programme d'assistance technique au secteur de l'énergie en Afrique, un projet de 995 000 dollars approuvé en 2024. Elle a aidé à élaborer des politiques et des directives réglementaires pour la loi et appuyé des projets au niveau des États à Enugu, Oyo et Ekiti. En outre, la Banque a élaboré le premier Programme multinational d'assistance technique pour le secteur énergétique en Afrique, avec un financement de 5,5 millions de dollars provenant du Fonds pour l'énergie durable pour l'Afrique. Le Programme visait à renforcer la sécurité énergétique, l'accès à l'énergie et la décarbonisation dans toute l'Afrique pendant 48 mois.

43. En partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UNOPS a poursuivi l'exécution d'un projet pilote de 8,5 millions de dollars financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement visant à fournir de l'énergie propre dans la région de Liptako-Gourma en Sierra Leone. Le projet prévoit l'installation de six mini-réseaux solaires, le développement d'activités génératrices de revenus et d'emplois verts, ainsi que des formations. Il devrait profiter à environ 330 000 personnes d'ici à décembre 2025. À Freetown, l'UNOPS a également lancé, grâce à un financement du Japon, un projet visant à améliorer les interventions en cas de catastrophe et à fournir de l'énergie renouvelable, notamment en construisant un système de biogaz pour transformer les déchets organiques en fumier et offrir de l'éclairage aux populations.

44. En collaboration avec l'ONUDI, la FAO et le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie, le FENU a appliqué en Tanzanie le programme CookFund financé par l'Union européenne. Dans le cadre de ce programme de 5 millions d'euros, 62 subventions ont été octroyées à des petites entreprises, ce qui a profité à plus de 41 000 personnes et permis de réduire les émissions de carbone d'environ 114 588 tonnes tout en améliorant la santé, l'éducation et l'égalité des genres. Le Fonds a également accordé un prêt de 350 000 dollars au Groupe Altech, spécialisé dans les énergies renouvelables en République démocratique du Congo, ce qui a aidé l'entreprise à obtenir 18 millions de dollars supplémentaires auprès d'investisseurs privés, permettant ainsi à 900 000 nouveaux clients d'avoir accès aux énergies renouvelables et à des milliers d'emplois verts d'être créés.

H. Environnement et changements climatiques

45. L'ONUDI a continué de mener diverses activités relatives à l'environnement et aux changements climatiques. En 2024, elle a étendu le Programme mondial d'innovation par les technologies propres à l'Afrique du Sud, à l'Égypte, au Lesotho, au Maroc, au Nigéria et au Sénégal, afin de soutenir 2 100 petites et moyennes entreprises, d'économiser 11 millions de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone et de mobiliser 30 millions de dollars d'ici à 2030. En Égypte, un projet d'économie verte financé par la Suisse à hauteur de 5 millions de francs suisses a été réalisé. En Algérie, un programme d'économie verte et circulaire de 10,9 millions de dollars axé sur la formation et la conservation des ressources était en cours d'exécution. L'ONUDI a également encouragé les économies circulaires dans divers secteurs et a recyclé 330 000 tonnes de déchets textiles en Égypte, au Maroc et en Tunisie.

46. Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a appuyé l'innovation et la transformation technologiques dans le secteur des services urbains en Afrique, y compris la gestion des déchets et l'approvisionnement en énergie. Au Zimbabwe, ONU-Habitat et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement ont lancé un projet de 6 millions de dollars visant à construire une usine de transformation des déchets en énergie et produire des matériaux de construction durables. Le but du projet est de promouvoir la durabilité urbaine, la productivité et la création d'emplois en encourageant les activités économiques dans la prestation de services et en tirant parti des échanges de savoir-faire Sud-Sud. En Afrique du Sud, ONU-Habitat a exécuté un projet de construction circulaire et de logement grâce à 500 000 euros donnés par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement. Au Kenya, il a aidé le Gouvernement à obtenir le financement pour la construction d'une usine de recyclage des déchets dans la zone métropolitaine de Nairobi.

47. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le FENU et OKO Finance ont mis au point conjointement des solutions novatrices tenant compte des questions de genre dans le but de remédier aux pertes de revenus dues à la sécheresse et aux inondations au Mali. Parmi ces solutions, on peut citer la réalisation d'enquêtes auprès des agricultrices dans le but d'évaluer leurs besoins, le déploiement d'agents exclusivement féminins, la prise en compte des aspects liés au genre dans la formation et la conception de produits d'assurance pour les cultures dominées par les femmes, comme celle d'arachides. Cette initiative a permis d'offrir une assurance récolte à 1 100 petites exploitantes agricoles qui en bénéficiant pour la première fois, de créer 11 nouveaux types d'emplois pour les femmes dans la chaîne de valeur de l'assurance agricole et de faire passer la clientèle féminine d'OKO Finance de 18 % à 25 % en moins d'un an. Des plans sont en cours d'exécution dans le but de proposer une assurance-récolte adaptée à 5 000 agricultrices supplémentaires en 2024.

48. Par l'intermédiaire de ses centres régionaux de collaboration en Ouganda et au Togo, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a appuyé des projets climatiques visant à promouvoir une industrialisation durable et ne portant pas atteinte au climat en Afrique. Les principales initiatives ont consisté à participer à l'élaboration de contributions déterminées au niveau national en donnant des conseils techniques, à mobiliser l'aide de divers partenaires, à créer une base de données des fournisseurs d'aide et à renforcer les synergies entre les prestataires et les pays. Une étude sur les stratégies de développement à long terme à faible taux d'émission de carbone a été réalisée avec l'appui d'experts du Groupe africain de négociateurs. Un cours en ligne sur l'Accord de Paris a été proposé, ainsi que des sessions de formation régionales pendant la Semaine africaine du climat à Nairobi. En outre, des initiatives de tarification du

carbone ont été soutenues, des dialogues régionaux ont été organisés et un rapport sur la tarification du carbone pour l'Afrique de l'Ouest a été publié.

I. Informatique et communications

49. L'ONUDI a lancé plusieurs initiatives visant à promouvoir les technologies de l'information et des communications (TIC). En juillet 2023, lors de la Conférence mondiale sur l'intelligence artificielle à Shanghai, elle a lancé l'Alliance mondiale sur l'intelligence artificielle pour l'industrie et la fabrication. Cette initiative encourage l'utilisation responsable et inclusive de l'intelligence artificielle (IA) dans l'industrie et soutient l'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU en faveur d'un pacte numérique mondial. L'Alliance mondiale rassemble les gouvernements, les organisations internationales, le secteur privé et les leaders de l'industrie pour promouvoir le développement éthique de l'IA, améliorer la compétitivité industrielle et garantir des avantages équitables en matière d'IA. En novembre 2023, l'ONUDI a lancé l'Alliance pour l'Industrie 4.0 et la fabrication intelligente en Afrique, qui vise à libérer le potentiel de fabrication intelligente du continent en faisant mieux connaître la quatrième révolution industrielle, en encourageant la collaboration entre les parties prenantes et en facilitant l'adoption de technologies de pointe dans le secteur manufacturier.

50. La Banque africaine de développement a signé un accord de partenariat avec Intel lors de sa réunion annuelle en mai 2024 à Nairobi. L'initiative vise à doter 3 millions de citoyens africains et 30 000 fonctionnaires de compétences en IA, ce qui créera ainsi une masse critique de personnes qui posséderont les compétences de l'Industrie 4.0 nécessaires pour stimuler la croissance et la productivité. La formation sera axée sur la résolution des problèmes socio-économiques et l'amélioration de la productivité dans des secteurs tels que l'agriculture, la santé et l'éducation. Le partenariat contribuera également à l'élaboration de cadres stratégiques harmonisés en matière d'IA, de 5G, de Wi-Fi 6E, de données et d'infonuagique. En septembre 2023, la Banque africaine de développement a signé une lettre d'intention avec Google pour fournir une assistance technique aux petites et moyennes entreprises et aux entrepreneurs africains, axée sur la numérisation, le financement, le marketing numérique et le développement du secteur privé. Dans cette lettre, la Banque a souligné son engagement à tirer parti des technologies émergentes, à améliorer les infrastructures et à développer les compétences en Afrique.

51. En partenariat avec le Centre international d'Istanbul d'appui au secteur privé aux fins du développement du PNUD, la Banque de technologies pour les pays les moins avancés a lancé le programme Frontier Tech Leaders afin d'offrir une formation à l'intelligence artificielle et à l'apprentissage automatique. La première mise en œuvre locale du programme a commencé à Djibouti en novembre 2023, et 20 étudiants ont terminé leur formation en Python en janvier 2024. En Türkiye, le camp d'entraînement « Machine Learning Bootcamp » a débuté en juillet 2023 et 20 des 31 étudiants ont achevé leur formation en décembre 2023. En outre, une formation Python a débuté en janvier 2024 à Djibouti, et 47 participants s'y sont inscrits et 20 ont pu la suivre jusqu'au bout. Quelque 500 candidatures ont été reçues pour un cours intensif sur l'apprentissage automatique débutant en mars ; 43 étudiants se sont inscrits et 23 ont soumis des projets de fin d'études.

52. Le FENU et la FAO ont mis en œuvre dans le nord de l'Ouganda un projet visant à améliorer l'accès des petits exploitants agricoles au financement en utilisant leurs dossiers numériques pour faciliter l'obtention de prêts. En République-Unie de Tanzanie, le Fonds a collaboré avec des banques locales, des opérateurs de réseaux mobiles et des sociétés multinationales de technologie financière pour appuyer le

programme PesaTech Accelerator, qui encourage les partenariats en matière de technologie financière et fournit un appui commercial, technologique et opérationnel aux start-ups. Il a soutenu 22 start-ups de technologie financière, ce qui a permis une augmentation de 40 % de leur clientèle, une hausse de 30 % de leur chiffre d'affaires total et une levée de fonds de plus de 5 millions de dollars pour la première cohorte de 12 entreprises.

53. Le Fonds commun pour les produits de base a investi 300 000 euros dans un fournisseur de solutions de données de terrain qui mène des activités en Côte d'Ivoire et au Ghana, ce qui a aidé l'entreprise à utiliser la technologie des systèmes d'information géographique pour la cartographie des terres et la documentation des droits fonciers. Cela a permis d'améliorer la transparence de la chaîne d'approvisionnement, d'éliminer les risques tels que la déforestation et le travail forcé et de garantir la sécurité d'occupation des terres pour les petits exploitants agricoles. Le Fonds a également investi 1 million de dollars dans un exportateur ougandais de vanille, de grains de café et de fruits séchés certifiés biologiques. Cet investissement a contribué à assurer la transparence de la chaîne d'approvisionnement à plus de 1 100 agriculteurs locaux dans cinq régions grâce à des logiciels innovants de certification biologique et de traçabilité numérique.

54. En février 2024, la FAO a aidé la Commission de l'Union africaine à élaborer et à adopter la Stratégie d'agriculture numérique et le plan de mise en œuvre (2024-2030) de l'Union africaine. Elle a également lancé l'initiative Villages numériques pour promouvoir à la fois la transition numérique dans les zones rurales et des projets visant à faire progresser l'utilisation des outils d'IA pour les services de conseil. En Ouganda, un appui a été fourni pour déployer la technologie de la chaîne de blocs afin d'améliorer l'accès aux marchés agricoles et d'en accroître la valeur grâce à un projet sur la chaîne de blocs et les technologies numériques connexes qui visait à promouvoir des chaînes de valeur agroalimentaires durables.

55. En partenariat avec la CEA, la Banque africaine d'import-export a développé Africa Trade Exchange, une plateforme de commerce électronique interentreprises et d'entreprise à administration publique qui facilite les échanges commerciaux dans le cadre des règles de la ZLECAf. Africa Trade Exchange sert de marché numérique centralisé qui relie les fournisseurs africains vérifiés aux acheteurs, ce qui améliore ainsi l'efficacité du commerce transfrontière. Depuis son pré-lancement, 107 entreprises d'engrais y sont répertoriées et environ 1,5 milliard de dollars de financement y ont été traités. En outre, 1 916 acheteurs et 1 172 vendeurs contrôlés s'y sont inscrits, ce qui a permis d'améliorer l'accès à des produits de haute qualité et de réduire les coûts de transaction. La plateforme rationalise le processus de négociation et fournit aux entreprises un solide réseau de partenaires de confiance.

56. La CEA a favorisé la création de la zone économique spéciale de la République démocratique du Congo et de la Zambie pour la chaîne de valeur des batteries et des véhicules électriques. À la suite de la création du Centre d'excellence de la République démocratique du Congo pour la recherche avancée sur les batteries, de la signature de l'Accord-cadre entre la République démocratique du Congo et la Zambie et de la réalisation d'une étude de préféabilité, elle a organisé des ateliers à Kinshasa et à Lusaka en octobre 2023 pour étudier la teneur en éléments locaux et les liens avec l'industrie. L'Afrique du Sud, le Lesotho, le Maroc, le Mozambique, la Namibie et le Zimbabwe s'emploient à étendre la chaîne de valeur à la fabrication locale de batteries et de véhicules. En outre, une étude réalisée par la CEA sur les chaînes de valeur régionales pour les téléphones cellulaires vise à remédier au déficit commercial de l'Afrique dans le domaine de l'électronique grâce à la ZLECAf et à l'augmentation de la demande locale.

57. L'Union internationale des télécommunications (UIT) a favorisé la transformation numérique de l'Afrique grâce à plusieurs initiatives. Elle a apporté un appui technique à des projets de villages et d'îles intelligents à Cabo Verde et au Libéria, appuyé des sessions de GovStack en Gambie et au Lesotho et élaboré des stratégies de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques au Botswana, au Malawi, au Niger, en Ouganda, au Rwanda et en Zambie. Un projet visant à améliorer la gestion du spectre des fréquences radioélectriques a été mené dans 42 pays, tandis qu'un projet d'évaluation comparative a servi à orienter le renforcement des capacités en matière de TIC en Afrique centrale. L'UIT a également amélioré l'infrastructure à large bande et les directives de politique générale en Ouganda, ainsi que les stratégies de cybersécurité au Rwanda et au Tchad.

J. Sensibilisation et forums mondiaux

58. L'ONUDI a accueilli plusieurs grands forums mondiaux en Afrique pour faire progresser le développement industriel et la durabilité. En septembre, elle a collaboré avec la Commission de l'Union africaine, la CEA, l'OIT, la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, l'African Business Council, la Banque africaine d'import-export et la Fondation Tony Elumelu pour organiser la manifestation de haut niveau tenue dans le cadre de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025) à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. Cette manifestation était axée sur le développement des compétences industrielles en Afrique et plus de 200 personnes y ont participé. En novembre 2023, l'ONUDI, la Commission de l'Union africaine et la CEA ont coorganisé l'édition 2023 de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique au cours de la foire commerciale intra-africaine (Intra-African Trade Fair) qui a eu lieu au Caire. La Journée était axée sur l'accélération de l'industrialisation de l'Afrique par l'autonomisation des Africaines dans le secteur de la transformation pour un marché intégré. En mai 2024, l'ONUDI a animé des réunions tenues dans le cadre de l'Industry Engagement Forum de 2024. Les participants ont discuté du cadre pour l'industrie de la santé ainsi que de la stimulation de la production pharmaceutique locale avec des parties prenantes telles que l'Agence nationale chargée des aliments et des médicaments (NAFDAC) du Nigéria et le groupe pharmaceutique de l'association nigériane des fabricants (PMG-MAN). En mai 2024 également, lors de Medpharma Africa 2024, l'ONUDI a soutenu le programme Africa Startup Initiative Program en facilitant des échanges entre des entreprises et en effectuant une visite à UbiPharm afin de potentiellement établir des partenariats. En juin 2024, l'ONUDI a participé à la deuxième édition de la manifestation mondiale visant à mobiliser le secteur privé pour assurer la durabilité de la fabrication de vaccins et de produits pharmaceutiques (Global Event on Harnessing Private Sector Engagement for Sustainable Vaccine and Pharmaceutical Manufacturing) tenue à Nairobi et a contribué à un groupe de discussions sur la production à flux tendus.

59. En septembre 2023, la Banque africaine de développement, la FAO et d'autres parties prenantes ont organisé le sommet du Forum africain sur les systèmes alimentaires à Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie). Lors du sommet, les ministres de l'agriculture, les décideurs politiques, les experts et les acteurs de l'industrie alimentaire ont examiné les progrès réalisés dans la mise en œuvre du deuxième Sommet de Dakar dont le thème était « Nourrir l'Afrique : souveraineté alimentaire et résilience ». Ils ont souligné la nécessité d'une participation du secteur privé, de progrès scientifiques, de politiques publiques intégrées et d'une volonté politique pour améliorer la sécurité alimentaire et la résilience de l'Afrique. La Banque s'est engagée à verser 10 milliards de dollars sur cinq ans à l'appui de la mise

en œuvre des pactes de pays, tandis que les partenaires de développement ont annoncé une aide de plus de 70 milliards de dollars depuis la fin du Sommet.

60. En février 2024, le secrétariat et le conseil des entreprises de la Communauté de développement de l'Afrique australe ont accueilli le premier Forum sur l'industrialisation de l'Afrique australe à Johannesburg (Afrique du Sud). Plus de 200 chefs d'entreprise et de gouvernement ont participé à ce forum, dont l'objectif était de définir les priorités industrielles et de déterminer les possibilités d'investissement dans la Communauté. Lors des principaux débats, l'accent a été mis sur le renforcement du capital humain et financier en tant que moteurs de l'industrialisation. En mars 2024, le secrétariat de la Communauté a organisé un forum régional d'investissement afin de favoriser les partenariats pour l'élaboration de projets prioritaires en matière de stockage d'énergie, de cuivre et d'intrants miniers. Le forum a réuni des directeurs d'organismes de promotion de l'investissement et des représentants des ministères de l'industrie, de l'investissement et des mines.

61. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a organisé un dialogue pour marquer le trentième anniversaire de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique. Cette manifestation a réuni des représentants d'États Membres, du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, du Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique, de la CEA, du Groupe des États d'Afrique, de la Commission de l'Union africaine et des milieux universitaires ainsi que d'autres parties prenantes. Les débats ont porté sur l'évolution de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans le cadre de la Conférence internationale de Tokyo et sur le rôle du Japon dans l'action menée pour l'industrialisation de l'Afrique.

K. Partenariats et mobilisation des ressources

62. En janvier 2024, l'ONUDI a lancé, en collaboration avec l'Arabie saoudite, l'Alliance mondiale pour des minéraux responsables et verts afin de promouvoir des pratiques durables dans la chaîne d'approvisionnement en minéraux. Cette initiative est axée sur l'élaboration et l'application de normes internationales pour une exploitation minière durable, la fourniture de conseils stratégiques aux gouvernements et aux organisations, le renforcement des capacités des parties prenantes au moyen de formations et d'ateliers et la création de systèmes de certification des pratiques écologiques. L'Alliance vise à réduire l'impact environnemental de l'exploitation minière, à améliorer les conditions sociales dans les régions minières et à soutenir la croissance économique grâce à un approvisionnement responsable. En réunissant diverses parties prenantes et en encourageant la coopération internationale, elle cherche à intégrer la durabilité dans les pratiques industrielles et à faire progresser la gouvernance environnementale et sociale mondiale.

63. L'UNOPS et l'initiative Énergie durable pour tous ont signé un partenariat visant à accélérer la transition énergétique de l'Afrique et à répondre à ses besoins croissants en énergie. Annoncé à la vingt-huitième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Dubaï en décembre 2023, le partenariat vise à améliorer la coordination et à lever les obstacles à l'adoption des énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et aux infrastructures durables. Il réunit les bailleurs de fonds, les gouvernements africains et les parties prenantes afin d'élaborer une vision commune du bouquet énergétique du continent. L'UNOPS gère les fonds et fournit un appui, tandis que l'initiative Énergie durable pour tous offre un accès à des ressources financières et à des compétences techniques.

64. En 2023, le FENU s'est associé au PAM, à la Fondation Mastercard et à des institutions financières locales pour soutenir les microentreprises et les petites et moyennes entreprises des chaînes de valeur agricoles rwandaises, en mettant en place une garantie partielle de 70 % du risque de crédit afin de réduire les exigences en matière de garanties pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises agricoles dirigées par des jeunes et des femmes. Au Zimbabwe, il a créé, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le PNUD, ONU-Femmes et Old Mutual Limited, un fonds destiné à appuyer des projets axés sur les énergies renouvelables qui contribuent à la réalisation des objectifs développement durable. Il a accordé un prêt de 8 millions de dollars visant à permettre de mobiliser 50 millions de dollars auprès du secteur privé pour des investissements dans les énergies renouvelables.

L. Coopération Sud-Sud

65. En octobre 2023, l'ONUDI et l'Agence chinoise de coopération internationale pour le développement ont convenu de collaborer au développement industriel durable en planifiant quatre projets évalués à 6,3 millions de dollars dans les domaines de l'agriculture et de l'énergie. En outre, une initiative de 50 millions de dollars a été envisagée pour créer des centres d'agrotechnologie, d'énergie renouvelable et de transition numérique dans quatre pays africains. En novembre 2023, l'ONUDI a accueilli, en partenariat avec la Banque africaine d'import-export et la Banque chinoise d'import-export, le Forum d'investissement Sud-Sud au Caire. Le Forum a facilité le dialogue sur la mobilisation des investissements Sud-Sud et s'est engagé à accroître les investissements intra-africains et Sud-Sud, ouvrant ainsi la voie à une collaboration et à un développement futurs.

66. En 2023, la Banque islamique de développement a utilisé son modèle de liaison à flux inversés pour mettre en relation les institutions qui fournissent des connaissances et celles qui en reçoivent en Afrique. Il s'agissait notamment d'une collaboration avec l'Agence indonésienne pour le développement international en vue d'améliorer les services de santé grâce à la télémédecine, et l'Hôpital universitaire d'Afrique de l'Est en Somalie a été mis en relation avec l'Université Ain Shams en Égypte. En outre, Djibouti a établi un partenariat avec la Tunisie pour mettre au point une plateforme de services financiers mobiles.

67. En mai 2024, l'initiative Énergie durable pour tous, l'Institute of Transportation Studies de l'Université de Californie (Davis) et la Swaniti Global Initiative ont lancé le Council for Critical Minerals Development in the Global South (Conseil pour le développement des minéraux critiques dans le Sud mondial). Il s'agit d'une plateforme visant à renforcer la collaboration entre les pays du Sud mondial sur les minéraux critiques nécessaires à la transition énergétique, à assurer un développement équitable de la chaîne de valeur des minéraux et à améliorer l'accès aux technologies propres.

68. En septembre 2023, en collaboration avec le Ministère chinois de la gestion des situations d'urgence et des parties prenantes locales, l'OIT a lancé en Zambie une initiative de coopération Sud-Sud visant à améliorer la sécurité et la santé dans l'industrie minière. Parmi les mesures prises figuraient la formation de 50 responsables de la sécurité et de la santé au travail de sociétés minières chinoises et zambiennes, dont ont bénéficié plus de 10 000 travailleurs. Parallèlement, l'OIT a lancé un projet auquel participaient, la France, le Kenya et Madagascar et dont le but était de soutenir les petites et moyennes entreprises et les coopératives de la chaîne de valeur horticole, facilitant ainsi les exportations vers l'Union européenne, notamment vers le marché international de Rungis en France.

69. Le Centre mondial de développement Sud-Sud, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, le centre d'excellence du PAM en Chine et le PAM ont lancé l'initiative Chine-Afrique pour le développement de la chaîne de valeur rizicole en Côte d'Ivoire afin de renforcer les chaînes de valeur du riz en Afrique de l'Ouest. Le projet, qui comprenait un site de démonstration et six machines agricoles, a été étendu avec succès à cinq autres pays d'Afrique de l'Ouest grâce à une aide financière de 650 000 dollars fournie par la Fondation Melinda Gates. En outre, le Fonds d'affectation spéciale Inde-Brésil-Afrique du Sud a financé un projet de 1,7 million de dollars en Zambie, dirigé par le Fonds international de développement agricole et la Muchinga Agricultural Development Company, qui visait à stimuler la production et la transformation du soja, notamment par la formation des agriculteurs et la création d'une usine de transformation.

III. Questions transversales

A. Contribution des femmes au développement industriel

70. L'ONUDI a exécuté deux projets en Éthiopie grâce à un financement reçu de l'Italie. Le premier projet, doté d'un budget de 2 537 537 dollars, visait à développer le secteur textile dans les zones à forte migration afin de créer des débouchés économiques et de décourager les migrations irrégulières, en particulier en améliorant les possibilités d'emploi des jeunes et des femmes grâce au renforcement des capacités et à des partenariats stratégiques. Le second projet, financé à hauteur de 3 310 206 dollars, a permis d'élargir l'appui aux jeunes et aux femmes en Éthiopie en renforçant les compétences en stylisme, en encourageant la mise au point de produits et en promouvant les partenariats public-privé, en particulier dans des secteurs tels que le stylisme, la mode, les textiles et l'écotourisme.

71. ONU-Femmes et l'OIT ont mis en œuvre conjointement un programme visant à promouvoir un emploi décent pour les femmes grâce à des investissements et à des politiques de croissance inclusifs et dans l'économie des services à la personne. Le programme couvrait cinq pays, dont l'Égypte, l'Éthiopie et le Maroc. Un outil innovant d'appui aux politiques a été mis au point pour faire des estimations des lacunes et du rendement du capital investi dans les services de soins. ONU-Femmes a dirigé le déploiement de cet outil dans plus de 20 pays, dont au moins sept pays d'Afrique (Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Maroc, Nigéria, République-Unie de Tanzanie et Sénégal). ONU-Femmes et la Banque centrale du Liberia soutiennent l'inclusion financière des femmes rurales par une formation numérique, et ont aidé à donner un caractère officiel à 15 associations villageoises d'épargne et de crédit dirigées par des femmes et les ont mises en relation avec des établissements financiers formels.

72. Le FENU a continué d'appuyer l'autonomisation économique des femmes en s'associant à Nyowe Ventures dans le nord de l'Ouganda pour créer une plateforme numérique pour les chaînes de valeur de la noix de karité et du tournesol. Cette plateforme a permis à plus de 100 000 agriculteurs, dont 73 % étaient des femmes, d'accéder aux marchés, aux informations, aux produits nécessaires à l'agriculture et aux services financiers. À Dakar en avril 2024, l'OMPI a collaboré avec le programme eTrade for Women de la CNUCED pour organiser une formation sur l'utilisation de la propriété intellectuelle dans les affaires à l'intention de 25 femmes chefs d'entreprise du Bénin, du Burundi, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de Djibouti, du Mali, de la République démocratique du Congo, du Sénégal, du Tchad et du Togo.

73. En collaboration avec Women in Nuclear Global, l'AIEA a créé quatre sections nationales en Éthiopie, au Malawi, au Togo et au Zimbabwe. Forte du succès rencontré par ses programmes de bourses Marie Skłodowska-Curie et Lise Meitner, l'Agence a appuyé le lancement d'un programme de troisième cycle en science et technologie pour lequel plusieurs femmes africaines ont été sélectionnées en vue d'améliorer leurs compétences techniques et managériales. Le programme Marie Skłodowska-Curie a permis à 143 femmes africaines de bénéficier de bourses d'études dans le but d'obtenir un master dans des domaines liés au nucléaire.

74. En collaboration avec le Centre du commerce international, la FAO a mis en œuvre un programme pilote intitulé « Autonomiser les femmes et améliorer leurs moyens de subsistance grâce au commerce agricole : tirer parti de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) » en Afrique du Sud, au Ghana, au Malawi, au Nigéria, en République-Unie de Tanzanie et au Sénégal. Dotée d'un budget d'environ 635 550 dollars, cette initiative visait à renforcer les capacités des femmes dans l'agriculture et la transformation agroalimentaire, à soutenir les microentreprises et les petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes, à améliorer l'accès aux services financiers et à promouvoir la concertation sur les politiques. Elle a également contribué à un programme visant à accroître le nombre de femmes dans la transformation agroalimentaire et l'agrobusiness en Afrique du Sud, l'accent étant mis sur la participation active des femmes au-delà de la production primaire dans les secteurs de l'agroalimentaire et des exportations.

B. Emploi des jeunes

75. L'ONUDI a poursuivi la mise en œuvre de la deuxième phase du projet Youth Rising in Liberia, financé par le Fonds fiduciaire Union Européenne-Afrique pour les infrastructures à hauteur de 25 451 946 dollars. Elle a étendu l'enseignement et la formation techniques et professionnels à 15 comtés, renforcé les capacités institutionnelles, transféré la gouvernance à la Commission libérienne de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels et assuré une gestion durable des ressources consacrées à l'enseignement et la formation techniques et professionnels. En Sierra Leone, elle a exécuté un projet visant à promouvoir l'emploi des jeunes grâce à une formation à l'entretien des véhicules automobiles et à créer un centre régional axé sur les jeunes défavorisés, en particulier les filles. Le projet a été financé par le Japon à hauteur de 3 090 294 dollars par l'intermédiaire de fonds d'affectation spéciale. Plus de 80 candidatures ont été reçues dans le cadre d'un projet concernant une usine intelligente, ce qui témoignait de la mobilisation locale.

76. L'Organisation internationale pour les migrations a dispensé une formation technique à 210 jeunes nigériens, appuyé 80 entreprises locales et sensibilisé plus de 15 000 personnes à l'emploi indépendant et à l'entrepreneuriat comme solution de rechange à la migration irrégulière. Cela a permis la création de plus de 500 emplois. Dans le cadre d'une collaboration, l'OIM et la Banque africaine de développement ont mis en œuvre des projets similaires au Mali, au Burundi, au Rwanda, en Tunisie, au Maroc et en Égypte, avec 500 projets d'entrepreneuriat qui ont aidé à créer 300 possibilités d'emploi et permis de donner aux jeunes des moyens d'action dans les domaines social et économique.

77. La Banque arabe pour le développement économique en Afrique s'est associée à la Fondation Kgalema Motlanthe pour lancer un projet pilote de 1,5 million de dollars en vue de la construction d'un centre de perfectionnement des compétences numériques pour les jeunes en Afrique du Sud. Il s'agit d'un centre polyvalent conçu pour aider les jeunes à acquérir et à perfectionner leurs compétences numériques. Il sert de siège pour l'incubation d'idées novatrices, la création d'un environnement

propice au développement des talents et l'encouragement à la formation de réseaux professionnels. En outre, il facilite l'échange d'expériences entre les institutions et les organisations de jeunesse, dans le but de libérer tout le potentiel des jeunes talents en Afrique du Sud.

78. Au Mali, le PNUD a renforcé les capacités industrielles en mettant en place un système de codes-barres pour la traçabilité des produits, en formant 100 entreprises exportatrices au financement des exportations et en appuyant de jeunes entrepreneurs du secteur de l'agrobusiness. Des plateformes solaires ont été mises en place pour aider les femmes dans le domaine de la transformation agroalimentaire, et des actions de sensibilisation ont été menées auprès de 200 jeunes actifs dans l'agrobusiness. À Sao Tomé-et-Principe, le PNUD a revitalisé le paysage entrepreneurial en remettant en état le Centre d'arbitrage et en encourageant la participation des jeunes et des femmes à l'économie bleue et verte. Plus de 700 participants (30 % étaient des femmes et 30 % des jeunes) ont participé aux projets, ce qui a permis à 50 entreprises de bénéficier de solutions de productivité et à 50 microentreprises et petites et moyennes entreprises d'avoir un meilleur accès au financement.

IV. Conclusions et recommandations

79. L'Afrique poursuit ses initiatives et ses aspirations avec détermination en vue d'accélérer le rythme de l'industrialisation sur le continent, conformément aux cadres continentaux et mondiaux, tels que l'Agenda 2063. Malgré les difficultés rencontrées, les économies africaines restent résilientes, avec des taux de croissance du PIB supérieurs à la moyenne mondiale en 2023 et 2024. Les pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest en particulier contribuent de plus en plus à la valeur ajoutée manufacturière mondiale, signe d'une dynamique industrielle progressive. Ces actions, combinées à l'appui international, commencent donc à porter leurs fruits.

80. Afin de parvenir à une industrialisation satisfaisante, les pays africains doivent mettre l'accent sur la transformation structurelle en diversifiant et en augmentant les investissements dans des secteurs tels que l'éducation, l'énergie, les transports et la technologie. La croissance récente du PIB et l'expansion des microentreprises et des petites et moyennes entreprises soulignent la nécessité d'adopter des politiques qui servent à renforcer ces entreprises et à développer des pôles industriels, ce qui favorisera ainsi l'emploi et l'innovation. En Afrique, où la population est jeune et où celle en âge de travailler connaît la croissance la plus rapide, les microentreprises et les petites et moyennes entreprises ne peuvent à elles seules créer assez d'emplois ou remédier à la faiblesse de la productivité. Par conséquent, les cadres politiques doivent attirer les investissements étrangers directs afin d'améliorer la productivité et la compétitivité internationale. Ces investissements sont essentiels pour relever les défis en matière d'éducation, de formation professionnelle et d'accès au financement, à la gestion et aux compétences techniques.

81. Les pays africains devraient adopter des politiques souples pour favoriser la transformation structurelle et stimuler la productivité des grandes et des petites entreprises. Une collaboration étroite entre les secteurs public et privé est essentielle pour une industrialisation efficace. La fabrication écologique, qui tire parti du potentiel inégalé de l'Afrique en matière d'énergie solaire, offre d'importantes possibilités. Le continent offre de nombreuses possibilités d'investissement dans des matières premières telles que le lithium, la bauxite et l'hydrogène vert, ce qui attire de nouveaux investissements étrangers. La transition vers la fabrication écologique renforcera la compétitivité-coûts des énergies renouvelables, de la fabrication légère et des emplois verts. L'industrie pharmaceutique, qui utilise d'abondantes ressources naturelles et le savoir autochtone, est un autre secteur viable pour la compétitivité

mondiale. La ZLECAf facilite l'accès aux marchés régionaux et renforce les chaînes de production sur le continent.

82. Les pays africains disposent d'un fort potentiel de transition numérique, malgré des niveaux de capital humain plus faibles et un secteur informel prédominant. Afin de réaliser cette transition, ils doivent s'attaquer au problème de l'accès limité aux TIC et de la faible connectivité. Il est essentiel d'améliorer les infrastructures afin de fournir un Internet à haut débit et une électricité fiable, ainsi que de combler les écarts de connectivité entre les entreprises et les régions. En outre, il est crucial d'établir des normes et des règlements avec l'appui de l'investissement étranger direct. L'adoption de la dématérialisation et des technologies de l'Industrie 4.0, de l'IA, de l'automatisation, de la robotique et des mégadonnées modernisera les procédés industriels et la fabrication. Les zones économiques spéciales ont été efficaces pour stimuler l'industrialisation, mais il est nécessaire de poursuivre le développement des infrastructures (électricité, eau et transport) et de l'accès au financement. La stabilité politique et macroéconomique est fondamentale pour une croissance industrielle durable.
